

**DELEGATION DE Madame Arielle PIAZZA  
PRESENTE PAR Monsieur Jean-Michel GAUTE**

**D-2012/462**

**Palais des Sports. Réhabilitation. Approbation de l'avant-projet définitif. Avenant au marché de marché de maîtrise d'oeuvre 2012-005. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2011/765 du 19 décembre 2011 vous avez décidé de confier la Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Palais des Sports à l'atelier d'architecture FERRET (mandataire) avec les bureaux d'études Ginger, Oasiis, Casso et associés, JP Delomenie et Orféa, le coût prévisionnel des travaux a été évalué, en phase programme à 2 510 000 €.HT (valeur septembre 2010)

Le Maître d'œuvre vient de remettre l'Avant Projet Définitif dont le contenu a été examiné et validé par les services concernés.

Cette opération permettra à l'établissement de retrouver sa vocation sportive initiale.

Il est envisagé de retrouver le terrain d'origine en déposant le plancher bois existant et de déposer une partie des coursives périphériques permettant ainsi l'aménagement des locaux nécessaires à la pratique d'activités sportives.

Le coût des travaux a été estimé à 2 800 000 €.HT valeur septembre 2010 sans incidence financière sur les honoraires de maitrise d'œuvre.

De plus, le ravalement des façades du Palais des Sports, l'intégration de châssis vitrés sur toute la périphérie en partie haute des façades permettant d'améliorer l'apport en lumière naturelle sont proposés par l'atelier d'architecture Ferret et évalués à 570 000 €.HT valeur septembre 2010.

Le marché de maitrise d'œuvre doit être modifié en conséquence, le montant de l'avenant correspondant s'élève à 55 860 €.HT (soit + 22,44 % du marché initial), portant ainsi le marché à 304 840 €.HT

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver l'Avant Projet Définitif relatif à la réhabilitation du Palais des Sports,

- autoriser Monsieur le Maire, après avis de la commission d'appel d'offres, à signer l'avenant précité correspondant au marché précité en application de l'Art.20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 411 – article 2313.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**MME JARTY-ROY.** -

Cette délibération est présentée par M. Jean-Michel GAUTE.

**MME PIAZZA.** -

Vous avez confié la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Palais des Sports à l'atelier d'architecture Ferret. A l'occasion d'Agora une présentation a été faite au grand public.

Il s'agit-là de vous remettre un avant-projet définitif examiné et validé par les services concernés. Avant de laisser la parole à Jean-Michel GAUTE sur son coût je voudrais juste faire un point sur les travaux.

Evidemment ils dépendent étroitement de la finalisation du site de l'auditorium, mais normalement, et soyons volontairement optimistes car l'impatience se fait grande chez nos sportifs, nous commencerons les travaux de la toiture début décembre.

Les différentes phases s'enchaîneront régulièrement par la suite pour une livraison 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Un équipement moderne, réfléchi, pour accueillir notre club des JSA et son emblématique président Boris Diaw, mais pas seulement puisque nous y accueillerons aussi les enfants des écoles de proximité, les collèges et lycées environnants, ainsi que des équipes de niveau national.

Jean-Michel GAUTE, je te laisse la parole.

**M. LE MAIRE.** -

M. GAUTE

**M. GAUTE.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il m'appartient de présenter ce projet de délibération qui se rapporte, comme l'a dit Mme PIAZZA, à l'approbation de l'avant-projet définitif.

Le coût des travaux est estimé à 2.800.000 euros HT, valeur septembre 2010, auquel il y a lieu d'intégrer un avenant qui a été proposé qui consiste à intégrer des châssis vitrés sur toute la partie haute des façades - comme vous le voyez sur la photo - afin d'améliorer l'apport en lumière naturelle.

**M. LE MAIRE.** -

Ça sera une belle réalisation. On attend ça avec impatience. Les derniers concerts ont eu lieu, donc l'opération va pouvoir démarrer.

Pas d'observations ? Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)



